

TP TL 22

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

SCIENTIFIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

DE LA

VILLE DE DRAGUIGNAN



TOME XVI.

1886-1887.

DRAGUIGNAN

IMPRIMERIE DE C. ET A. LATIL, BOULEVARD DE L'ESPLANADE, 4

X SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1886.

Présidence de M. le Dr DOZE, président.

Étaient présents :

MM. AZAM (Charles), AZAM (Joseph), DOZE, GUÉRIN-DUVAL, GUIDE,
JOURDAN (Eugène), JOURDAN (Joseph), DE LACOUTURE, LATIL,
LOMBARD (Aimable), MIREUR, PATIN, SEGOND, SIVAN et TOUZET.

Le procès-verbal de la séance du 9 novembre est lu et adopté.

Le Président rappelle que, dans la séance du 8 juin, la Société, considérant que le programme de ses études étant limité à l'archéologie et à l'histoire naturelle, les bulletins des Sociétés d'agriculture ne sauraient lui être utiles, pas plus que ses bulletins ne peuvent présenter à celles-ci quelque intérêt; que l'état de ses finances ne lui permet pas d'augmenter son tirage, et surtout qu'il est préférable d'étendre nos relations dans la région, avait décidé en principe de supprimer ces échanges.

En conséquence, ont été comprises dans cette mesure les Sociétés suivantes :

Les Sociétés d'agriculture de Nice, de Pontoise, d'Auch, Boulogne-sur-mer, de la Marne, de Roquefort, de Tarbes.

M. Issartier, correspondant, est nommé membre titulaire.

Le président prie les membres de la Société qui ont emprunté des ouvrages à notre bibliothèque de vouloir bien les réintégrer, afin qu'on puisse terminer le catalogue qui est en cours de préparation.

M. Mireur dépose sur le bureau une communication de MM. Gazan et Mougins de Roquefort, sur la pierre milliaire trouvée à Brignoles et signalée par MM. Auzivizier et Paul Lambot, dans la séance du 6 avril 1886.

Cette pierre porte l'inscription suivante :

- BRIGNOLES, TOURVES, LE LUC, ANPUS
et LES ARCS.

EROCLAVDIVS
DIVICLAVDIF
GERMANICICAESAR
NEP TICAESARISAVGPR
NEPVI DI AVG ABNEPO
CAESAR AUG
GERMANICVS PONTIF
MAX TR POT IIII IMP IIII
COS III PP RESTITVIT

Voici comment, d'après les honorables auteurs de la note, cette inscription doit être lue, traduite et commentée :

« (N)ERO CLAUDIUS, DIVI CLAUDI(I) F(ILIVS), GERMANICI CÆSAR(IS) NEP(OS), TI(BERII) CÆSARIS AUG(USTI) PR(O)NEP(OS), DI(VI) AUG(USTI) AB NEPO(S), CÆSAR AUG(USTUS), GERMANICUS, PONTIF(EX) MAX(IMUS), T(RIBUNICIA) POT(ESTATE) IIII, IMP(ERATOR) IIII, CO(N)S(UL) IIII, P(ATER) P(ATRIA) RESTITUIT.

C'est-à-dire : « Néron Claudius, fils du divin Claude, petit-fils de Germanicus Cæsar, arrière petit-fils de Tibère Cæsar Auguste, fils à la 4^e génération du Divin Auguste, [lui-même] Cæsar Auguste, Germanicus, souverain pontife, dans la 4^e année de sa puissance tribunitienne, imperator pour la 4^e fois, consul pour la 3^e, père de la patrie, a restauré (la voie)... »

« Notre lecture, ajoutent-ils, se rapproche de celle de Millin, relativement à l'inscription identique de N.-D. de l'Estérel; mais notre version diffère de la sienne en un point. Il lit : *Empereur pour la seconde fois*.

IMP TER, au lieu de IMP IIII, imperator pour la 4^e fois.

« Historiquement, les Empereurs, indépendamment de cette dénomination générale, se liant à la forme de gouvernement, recevaient le titre d'*imperator* à la suite de campagnes victorieuses.

« Néron partagea son troisième consulat avec Valerius Messala Carvinus, l'année 58 de notre ère, époque de la restauration de la voie.

« Il existe avec l'inscription susmentionnée de Notre-Dame de l'Estérel, et celle d'aujourd'hui, trois autres anciennes inscriptions milliaires, trouvées à Tourves, au Luc et à Brignoles, et toutes, à part des différences dues à l'action du temps, présentent également, sur neuf lignes, la même conception et le même mot de la fin, *restituit*, non suivi d'autres indications.

« Nous pensons que ce mot s'applique à diverses rectifications exécutées, la même année, le long de la voie aurélienne et trop peu

éloignées les unes des autres pour qu'on ait dû en marquer les distances et les numéros d'ordre, mais assez importantes pour que l'on tint à en perpétuer le souvenir.

« Nous partageons, à ce sujet, l'opinion que M. Aubenas, de Fréjus, a exprimée dans la discussion ouverte, au cours de la séance du 6 avril, sur la nature des travaux auxquels *restituit* fait allusion. »

On fait remarquer, à la suite de cette intéressante communication, que l'*Annuaire du Var* de 1818 mentionne, comme ayant disparu depuis longtemps, une pierre milliaire présentant une inscription identique à celle trouvée sur le territoire de Brignoles, près du grand chemin, vers les confins des terres de Cabasse.

Ces deux inscriptions ont une particularité qu'il faut relever. A la fin de la première ligne et du mot *Claudius*, les deux lettres V et S sont entrelacées.

Tout cela permettrait de penser que les deux pierres milliaires n'en font qu'une et que la construction à laquelle appartenait celle qui vient d'être découverte était moins ancienne qu'on ne l'avait supposé.

M. Mireur signale une pierre milliaire aux Arcs, abandonnée dans la propriété de M. de Lassigny, où elle a servi longtemps de rouleau, et propose de la demander à cet honorable membre associé, pour le musée de la Société.

M. Guérin-Duyal est prié de faire les démarches nécessaires.

M. Henri Segond dit que l'année dernière, sur les indications de M. Raybaud, maire d'Ampus, il s'était livré à la recherche d'une borne milliaire dont la présence avait été constatée dans la propriété de ce dernier, non loin de la voie romaine, entre Ampus et Draguignan.

Les recherches furent infructueuses; mais il se pourrait qu'après les dernières pluies torrentielles, la pierre eut été mise au jour, ou tout au moins qu'il fut plus facile de la découvrir.

Il lit à ce sujet un extrait d'une lettre de M. l'abbé Thédénat adressée à l'un de nos confrères :

« Le maire d'Ampus trouvera certainement la borne; elle existe là où il croit qu'elle est. Voici un passage inédit de Peiresc qui confirme tout à fait les renseignements qui vous ont été donnés.

« Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 8958, fol. 198.

« Inscription antique tirée sur une grosse pierre qu'une inondation a fait découvrir au village d'Ampus, en l'an 1676, par M. le chanoine Antelmi, de Fréjus. La pierre a 4 pieds de hauteur, 2 pieds de largeur, deux pieds d'épaisseur.

TI. CAESAR
DIVI. AVG. F. AVG
PONT. MAXVM
TRIB. POTEST.
XXXIII ET (1)
RESTITVIT. ET
REFECIT.

« Elle est présentement brisée en deux et a été tirée en un petit vallon, fort proche du grand chemin. Ce qui me fait croire que c'était une pierre posée sous quelque arche d'un pont, pareille à celle que l'on trouva sous le pont d'Argens ».

MM. Segond et Mireur sont chargés de rechercher cette borne.

M. l'abbé Rouden, de Bandol, membre correspondant, adresse la nomenclature des objets qui ont été trouvés dans des fouilles effectuées au quai du port à Bandol, en janvier 1886.

« Parmi de nombreux débris de tombeaux romains, on a recueilli les objets suivants :

« La base pointue d'une amphore.

« Fragment d'une lampe sépulcrale, artistement façonnée.

« Vase étrusque (fragment), fond blanc avec dessins noirs.

« Plat étrusque (fragment) à pâte gris-ardoisé.

« Vase, 8 cent. de diamètres à la base ; à pâte rouge et ordinaire.

« Petite fiole à parfum en poterie rouge.

« Orifice d'un vase, 11 cent. de diam.

« Débris de marbre blanc.

« Statuette chinoise, 6 cent. de hauteur et 3 de diamètre, sans tête, le bras droit pendant et le bras gauche tenant une bouteille, couverte d'un vernis gris. La présence d'une statuette chinoise dans un tombeau romain nous a étonné. Mais notre étonnement a cessé quand nous avons appris par l'histoire qu'il existait entre les Romains et les Chinois un commerce très actif, fait par des caravanes passant par la Perse et l'Inde. D'ailleurs un pareil fait a été constaté dans des tombeaux romains par plusieurs archéologues.

« Fragments d'ossements.

« Fer de lance.

« Goulot d'un petit vase en plomb.

(1) « Dans le texte du milliaire d'Ampus donné par Peiresc, il est évident que le ET de la 5^e ligne n'existe pas sur la pierre ; il est dû à une distraction du copiste.

- « Couvercle épais d'amphore, muni d'un trou.
- « Nombreux fragments de vases et d'amphores.
- « Fragments de poterie dite de Samos, avec bas-relief à personnages.
- « Débris de poteries sarrasines.
- « Poterie fine, de forme ovale, ornée de fleurs, ou présentant des caractères arabes.
- « Enfin un certain nombre de médailles.

Monnaies romaines :

Commode ; Adrien (colonie grecque) ; Julien l'apostat ; Vespasien ; Lucius Verus ; Gallien ; Constantin le Grand ; Constance II ; Claude II. As, poids et monnaies.

« Monnaies byzantines

Justin ou Justinien ; Jean Zimesus ; Bruttium (grande Grèce).

« Parmi les monnaies modernes françaises, espagnoles et russes, on remarque un Gaston d'Orléans, prieur de Dombes.

« Le nombre et la variété de ces médailles montrent que le port de Bandol se trouvait en relation avec plusieurs nations, telles que l'ancienne Rome, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la Russie, etc. Cela laisse supposer l'ancienne importance de cette ville, favorisée par un port sûr et abordable à tous les vents, comme l'indiquent les armoiries des seigneurs de Bandol. *Dux et navigantium salus* ».

La parole est ensuite donnée à M. Mireur qui termine la lecture de son travail sur *Le prétendu mariage morganatique du duc d'Épernon à Pignans*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

(Lu et adopté dans la séance du 11 janvier 1887.)

